

Partie 2-Fiche 2-1

Les ressources numériques pour l'école

Les ressources numériques pour l'école sont les contenus numériques accessibles grâce au GAR. Conçues pour une utilisation pédagogique, elles participent au développement des usages du numérique à l'école.

PARTIE 1 - QUE SONT LES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE ?

Les **ressources numériques pour l'école** sont des contenus numériques et services interactifs associés spécifiquement conçus pour une utilisation pédagogique. Les ressources compatibles GAR sont les ressources de référence (REF), dictionnaires et encyclopédies (DIC), les manuels numériques (MAN), les ressources d'enseignement multimédia (MUL), les ressources de production pédagogique (BRNE) (PRO), les ressources d'entraînement et d'accompagnement scolaire (ACC), les ressources d'orientation (ORI) et les ressources de documentation (Presse...) (DOC).

PARTIE 2 - LES ABONNEMENTS AUX RESSOURCES GAR

Qu'elles soient publiques ou privées, libres ou propriétaires, gratuites ou payantes, les ressources sont accessibles par l'intermédiaire d'**abonnements**, de type individuel ou établissement ou école (voir fiche 2-3), contractés par l'établissement scolaire ou l'école auprès des éditeurs et concepteurs de ces ressources, communément appelés **fournisseurs de ressources qui vont transmettre automatiquement les abonnements au GAR**. Les droits d'utilisation qui y sont attachés permettent une utilisation dans le cadre scolaire, en classe et en dehors de la classe (domicile de l'élève).

Les ressources financées par le ministère et proposées aux établissements avec un abonnement gratuit y figurent en bonne place : les banques nationales pour les ressources numériques (BRNE), les ressources Lumni enseignement, des ressources de Canopé, PIX, Domino, les ressources issues du partenariat d'innovation et d'intelligence artificielle, etc.)

La liste de ressources numériques déployées avec le GAR est disponible auprès de votre délégation académique au numérique éducatif (DANÉ). Si votre établissement ou école bénéficie d'une acquisition de ressources via un marché territorial, les informations sont également disponibles auprès de votre délégation académique au numérique éducatif (DANÉ). Pour plus d'informations, se rapprocher de votre délégation académique au numérique éducatif (DANÉ) et du référent académique pour les ressources numériques de votre académie (<https://eduscol.education.fr/1054/le-reseau-des-referents-academiques-pour-les-ressources-numeriques>).

Les fournisseurs de ressources compatibles GAR disposent d'un logo GAR qu'ils peuvent utiliser dans leur communication.

